



**MUNICIPALITÉ DE LAMBTON
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2021**

Tenue à huis clos

**ORDRE DU JOUR
PROJET**

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Avis de motion - règlement 21-530 sur la vidange des boues des étangs aérés

3.2 - Présentation du projet de règlement 21-530 sur la vidange des boues des étangs aérés

3.3 - Octroi d'un contrat pour le contrôle qualitatif des sols et des matériaux réfection rue Bilodeau

3.4 - Demande de modification du schéma d'aménagement afin d'agrandir le périmètre urbain

3.5 - Demande de modification du schéma d'aménagement afin d'échanger une superficie et modifier le périmètre urbain

3.6 - Demande de modification de l'affectation d'une partie de la zone villégiature identifiée "Vill-4"

3.7 - Autorisation de signature du protocole d'entente sur l'épandage entre le syndicat de l'UPA de la région de Frontenac et la Municipalité

3.8 - Appui au projet d'atelier communautaire de la chapelle Saint-Noël Chabanel

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE